



Adoption porter les nom de son père.

Par **Bibouchon**, le **29/08/2016** à **16:19**

Bonjour à tous, j'imagine que le sujet a déjà été traité, mais je ne trouve pas de solution.

Il y a quelques mois mon père s'est fait adopter par le mari de ma grand mère. A présent mon père a hérité du nom du mari de ma grand mère accolé à son propre nom (exemple George Dupont-Dupuit). J'aimerais faire de même. Est'il possible pour moi de porter le nom de mon "beau grand père"? Et si oui quelles sont les démarches à suivre? En vous remerciant par avance, je vous souhaite bon courage à tous.

Par **amajuris**, le **29/08/2016** à **21:14**

bonjour,
votre père a pu changer de nom parce que sa filiation paternelle a été modifiée ce qui n'est pas votre situation.
s'agit-il d'une adoption simple ou plénière ?
Salutations